



Lanhouarn'hebdo

Bulletin communal du 1er février 2019



Horaires Mairie—La Poste

Mairie

Du lundi au samedi : 8h30-12h
Du lundi au vendredi : 14h-16h30

Agence postale

Du lundi au samedi : 8h30-12h

Rencontres Elus

Uniquement

sur rendez-vous au 02 98 61 48 87

HAUT-LEON COMMUNAUTÉ.

☎ 02 98 69 44 54 CLEDER

☎ 02 98 69 10 44 ST POL DE LEON

Déchetterie de Ruléa

☎ 02 98 61 32 57

Lundi et mercredi : 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h puis 13h30-17h30

Déchetterie de Kergoal

☎ 02 98 19 54 67

Le matin (sauf le lundi) : 8h30-12h
L'après-midi : 13h30-17h30

Relais Petite Enfance

Permanence téléphonique lundi, mardi
et vendredi après-midi - 13h30-17h
Accueil sur RDV
☎ 02 98 69 23 13 relais@hlc.bzh

SANTÉ

Pharmacie de garde : 3237
Pompiers : 18 Médecin : 15
Cabinet infirmier Lanhouarneau
☎ 02 98 61 67 51

ASSISTANTE SOCIALE

CDAS Landivisiau : 02 98 68 11 46
Régime agricole : 02 98 85 79 79

DIVERS

Référents Frelon :

Jean BOZEC ☎ 02 98 61 62 58
ou 06 02 23 30 36

Roger GRALL ☎ 02 98 61 64 90

Ouest-France : Laurent GUIGNET

02 98 61 80 06 ✉ laurent2969@msn.com

Télégramme : Mylène LE DUFF

06 50 56 12 12

myleneleduff@orange.fr

Paroisse St Pol Aurélien : 02 98 69 01 15

Gendarmerie Plouescat :

02 98 69 60 07

INFORMATIONS MUNICIPALES

-DÉGRADATION DE BIENS PUBLICS-

Régulièrement, de nombreuses incivilités sont constatées sur la commune :

- ☞ Graffitis divers sur les équipements communaux
- ☞ Dégradations dans les tribunes du terrain de football
- ☞ Dépôt de déchets non triés autour des éco-points ou sur sites non prévus à cet effet
- ☞ Déchets de jardins jetés sur la voie publique, par-dessus les clôtures, à charge pour les agents communaux de les ramasser.

Cela doit cesser, car :

- ☞ Les dégradations causées par des individus peu scrupuleux entraînent du nettoyage et des réparations, donc un coût pour la collectivité.
- ☞ En matière de déchets, la commune est très bien équipée : vous pouvez tout déposer aux éco-points ou à la déchetterie.



N'hésitez pas à signaler en mairie tout agissement inopportun, ou si vous constatez des dégradations. Bien qu'il soit regrettable d'en arriver là, une surveillance accrue a été mise en place. La Gendarmerie a été avertie et fera des rondes plus nombreuses et verbalisera si nécessaire.

-UTILISATION DU GYMNASE-

Toute personne souhaitant faire du sport ou des jeux en salle, hors association, devra être assurée en payant une adhésion de 3€ pour l'année à l'ALSC (association loisirs sportifs et culturels). Cette cotisation peut être payée à la mairie, qui transmettra à l'ALSC. Par ailleurs, les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un majeur de Lanhouarneau, pendant toute la durée de leur présence au gymnase. Ce n'est qu'à ces conditions que la clé du gymnase pourra être remise aux demandeurs.

-PRIME D'ACTIVITÉ-

caf.fr **Savez-vous si vous pouvez bénéficier de la prime d'activité ?**
Nombreux sont ceux qui ne savent pas s'ils peuvent y prétendre. En effet, la prime d'activité n'est pas versée automatiquement, selon votre niveau de ressources : elle doit être demandée.

La démarche est à faire **AVANT LE 5 FÉVRIER 2019** sur le site de la CAF.

Voici le lien qui vous y conduira : <http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/solidarite-et-insertion/la-prime-d-activite?active=tab1>

-CONFÉRENCE SUR L'HABITAT-

La commune de Lanhouarneau en collaboration avec le dispositif « Vast-Y » de la fondation Ildys propose une Conférence-débat sur l'Habitat : "Je veux rester chez moi, des solutions existent" Le mardi 5 février à 14h30 Salle Ty Placemur de Lanhouarneau. Ouvert à tous - Sans réservation. Informations complémentaires : Josée FALC'HUN au 06 64 17 30 59



-INFORMATIONS PAROISSIALES-

Samedi 2 février : messe à Lanhouarneau à 18h, animée par le groupe Expression

Dimanche 3 février : messe à 9h30 à Tréflaouéan, 11h à Plouescat.

-BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-

Désireuse de répondre au mieux aux attentes des usagers, la bibliothèque ouvre ses portes **à toutes les assistantes maternelles de la commune, un mardi par mois (de 10h à 10h45)** pour lire et emprunter des livres. Prochains rendez-vous avec Mimi :

- ☞ Mardi 5 février
- ☞ Mardi 26 février

PERMANENCES BIBLIOTHÈQUE—Semaine du 4 au 10 février 2019

Semaine	Mardi 19h30 - 20h30	Mercredi 16h15 - 17h45	Vendredi 18h - 19h	Samedi 10h30 - 12h
1	Y. MORVAN	J. FALC'HUN	I. SOUSSET	M. FAVÉ
2	M. FAVÉ	E. ROUÉ	A. TANNÉ	J. LE STANC
3	M. SIOHAN	N. TANGUY et M.C. MARREC	F. OLLIVIER	C. HUGUEN et P. DIDOU
4	C. CALVEZ	E. ROUÉ	M. FAVÉ	E. OLLIVIER



-VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES-

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

- Planter des plantes locales au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol
- Cultiver des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels
- Utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et ravageurs
- Favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage.

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de bio contrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides ! Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com



INFORMATIONS ASSOCIATIVES

-ASSOCIATION « TOUCHE-A-TOUT »-

- **Atelier jeux de société** : la prochaine séance du **vendredi 08 février à 20h30** à Ty Placemeur. **A partir de 14 ans.**
- **Salon artisanal « fait main, fait maison »** : prévu le dimanche 24 février à la salle polyvalente. Si vous êtes intéressé pour exposer vos créations merci de prendre contact avec l'association auprès de Corinne Le Borgne au 06 20 97 19 48 ou par mail à l'association (asso.tat.lnh@gmail.com).

- **Atelier petite couture et bricolage** : séances le **mercredi 06 février** à la salle de la bibliothèque de 14h à 17h

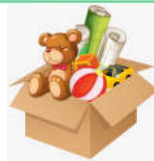


-SOCIÉTÉ DE CHASSE-

Dimanche 3 février : Battue aux renards. Rendez-vous à 9h chez Paul LE GOFF.

-UNC-

Lundi 4 février, à 17h30 à Ty Placemeur : Conseil d'Administration. A l'ordre du jour : Réunion électorale, Bilan de l'Assemblée générale, Questions diverses.



-1,2,3 BOUTCHOUS-

Foire à la puériculture et vide grenier : le **dimanche 31 mars**, à la salle polyvalente de Plounevez, de 9h à 16h. Entrée : 1,50€, gratuit pour les moins de 14 ans.

Infos : Claudie Chataigner : 06 78 35 07 98 ou 02 98 61 84 03, par mail : chataigner.claudie@orange.fr

-GROUPE DE MARCHÉ-

La sortie mensuelle du groupe de marche aura lieu le jeudi 7 février en direction de Guiclan : la Vallée de la Penzée et ses moulins. Rendez-vous à Ty Placemeur à 13h30 pour organiser le covoiturage.

-RACLETTE GÉANTE-

Le comité de jumelage Lanhouarneau-Barraux organise sa **raclette géante le DIMANCHE 10 FEVRIER** à la salle polyvalente. Service à partir de 12h. Tarifs : adulte 12,50€ (boissons comprises), enfants primaires 6€, gratuit pour les maternelles.

PETITES ANNONCES

-LE KANASTELL-

Plat à emporter du jeudi 7/02 : Jambon à l'os/pommes au four. Réservation sur place ou 02 98 61 61 90.

-TRANSPORT-

Recherche parents d'enfants scolarisés à l'école de Plounevez pour ramener un enfant de 4 ans à son domicile à Lanhouarneau, les lundis et jeudis.

Participation aux frais de transport. ☎ 06 69 12 24 20.

-ASSISTANTE MATERNELLE-

Cathy BERNARD, assistante maternelle agréée, disposera, à partir de septembre 2019, de 2 places à temps plein pour la garde de vos enfants. Horaires atypiques + périscolaires. ☎ : 06 77 52 94 67 ou 02 98 61 80 33.

-EVASION COIFFURE-

Nathalie vous informe que le salon sera fermé du 5 au 10 février inclus.

-BOULANGERIE LES 4 SAISONS-

Stéphane vous informe : Augmentation des tarifs du pain de 0.05 à 0.10 centimes. D'avance, merci de votre compréhension.



ANNONCES EXTÉRIEURES

-DINER SPECTACLE-

L'association Culture et Loisirs vous propose un **dîner spectacle le samedi 23 février** à 19h30 salle Lan Inisan de Plounevez. Laissez-vous entraîner par le charme de l'Orient, ses musiques et danses traditionnelles. **Tarif : 30 €** par personne (Repas + spectacle – Boissons non comprises). L'apéritif est offert par l'association. Réservation à la bibliothèque **jusqu'au mercredi 13 février** – Contact : 02 98 61 68 90



Cinéma

Cinéma EVEN – LESNEVEN

«Creed II»: dim 3 et lun 4 à 20h15

«Bohemian Rhapsody»: ven 1er à 20h15

«L'incroyable histoire du facteur cheval»: sam 2 à 20h45, dim à 15h45

Cinéma LE DAUPHIN – PLOUESCAT

«Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu?»: ven 1er à 20h45, sam 2 à 17h45, dim 3 à 15h15

«Une femme d'exception»: sam 2 à 20h45